



Après le 22 mars, on continue !

**La Commission Exécutive Nationale
de la CGT Finances Publiques,
réunie les 27, 28 et 29 mars 2017, s'adresse aux agents :**

A l'image de celles d'ores et déjà tenues ou en cours, la CGT Finances Publiques appelle à la généralisation des Assemblées Générales unitaires sur tout le territoire, pour décider dès à présent de modalités d'actions inscrites dans la durée, visant à la reconduction de la grève dans tous les services et au blocage de la DGFIP. C'est la seule issue pour obtenir satisfaction sur les revendications.

En effet, après le code du travail et des réformes au bénéfice des plus riches, le gouvernement s'attaque aux services publics et notamment à la Fonction Publique dans ses trois versants.

En parallèle au dépeçage de la SNCF et du statut des cheminots, le gouvernement s'en prend frontalement au statut des fonctionnaires, aux missions qu'ils exercent, et annonce 120 000 suppressions d'emplois dont 50 000 au sein de la Fonction Publique d'Etat.

Son projet de transformation de l'action publique « CAP 2022 » est inacceptable. Le gouvernement a franchi un nouveau cap en préconisant le recours accru aux non-titulaires, le renforcement de la rémunération au mérite, la diminution du nombre des instances de représentation du personnel et un plan de départs volontaires.

C'est dans ce contexte que notre administration fiscale, comptable et foncière est impactée de plein fouet. Objectif : la destruction de la DGFIP !

Pour ce faire, entre 16 et 18 000 emplois sont voués à y disparaître d'ici 2022. La réunion du 9 mars 2018 avec le Directeur Général a confirmé le fait que la pérennité d'aucune mission ne peut être garantie. Les réseaux de proximité sont remis en cause. Des directions départementales et des DiSI seront fusionnées. Confier la gestion des agents au préfet a été évoquée. De plus, les conditions de travail des agents n'ont jamais été autant dégradées. Pour amener à terme son projet destructeur, l'administration s'attaque aux règles de gestion, aux droits et garanties des personnels.

Face à ses attaques tous azimuts la lutte est engagée :

Dans le prolongement des précédentes mobilisations et de la réussite de la grève du 22 mars 2018, la grève est enclenchée à partir du 3 avril chez les cheminots, à l'énergie, à Air France, chez tous les acteurs privés et publics de la filière « collecte et traitement des déchets » ; les étudiants se mobilisent sous la forme d'occupations... A la DGFIP, des départements ont décidé de la grève dès le mois d'avril.

La CGT Finances Publiques vous informera régulièrement des initiatives, actions et grèves.